

Emprunts suméro-akkadiens en hébreu biblique

Édouard Lipiński (Leuven – Bruxelles)

Depuis le travail que H. Zimmern a consacré à l'analyse des emprunts akkadiens, notamment en hébreu biblique¹, divers auteurs ont exploré ce domaine de la recherche lexicographique sans toutefois viser à une nouvelle présentation d'ensemble qui tiendrait compte des progrès réalisés récemment dans l'étude des langues proche-orientales de l'Antiquité. Nous nous limiterons ici aux emprunts suméro-akkadiens en hébreu biblique, sans prétendre à être exhaustif. Nous éviterons, entre autres, de considérer comme akkadiens des mots qui semblent appartenir au vocabulaire commun des idiomes sémitiques ou provenir d'un substrat qui leur est commun. Nous écarterons aussi les lexèmes dont l'origine pourrait être araméenne plutôt que babylonienne ou assyrienne. Enfin, nous ne traiterons pas des noms propres, anthroponymes, toponymes ou théonymes, ni des noms des mois du calendrier babylonien. Notre exposé suivra l'ordre de l'alphabet hébreu.

אֲבֶרֶק Le mot *'abrēk* de Gen 41, 43 apparaît seulement dans l'histoire de Joseph en Égypte. Ce n'est pas un vocable sémitique, mais les égyptologues n'ont pas réussi à l'expliquer d'une manière convaincante par l'ancien égyptien². Le récit biblique n'a du reste d'égyptien que trois anthroponymes tardifs, Potiphar/Potiphéra, Şophnat-Panéah et Asnat, alors qu'il utilise au moins un nom de fonction néo-assyrien, à savoir *sārīs*³. À l'époque de la traduction du Livre de la Genèse en grec, on savait encore que *'abrēk* était un autre nom de fonction que les Septante ont rendu par κῆρυξ, „héraut“. La vocalisation médiévale *'abrēk* semble préserver la prononciation ancienne du mot qui correspond à l'*abrikku* de l'akkadien. Le même terme se retrouve en phénicien sous la forme *hbrk*, attestée dans l'inscription de Karatepe⁴,

¹ H. Zimmern, *Akkadische Fremdwörter als Beweis für babylonischen Kultureinfluß*, Leipzig 1915, tiré à part du Renunziationsprogramm der Philosophischen Fakultät der Universität Leipzig 1913/14; 2^e éd., Leipzig 1917.

² J. Vergote, *Joseph en Égypte* (OBL 3), Louvain 1959, p. 135–141; cf. KBL³, p. 9.

³ Gen 37, 36; 39, 1; 40, 2. 7.

⁴ KAI 26 I 1; TSSI III, 15 A I 1. On notera que la traduction de *hbrk b' l* par „le béni de Baal“ est maintenue par F. Bron, *Recherches sur les inscriptions phéniciennes de Karatepe*, Genève – Paris 1979, p. 28–32, et que A. Lemaire, *Trois notes de grammaire phénicienne*, dans *GLECS* 24–28 (1979–84), p. 133–145 (voir p. 134–139 et 143), défend l'usage occasionnel de l'article avec un nom suivi d'un complément déterminatif. L'épigraphe phénicienne et hébraïque n'offre cependant aucun exemple assuré de cette construction et les exemples bibliques, invoqués à l'appui de cette hypothèse, reposent parfois sur une interprétation incorrecte des textes. Ainsi, *habbat y^erušālayim* est „la fille Jérusalem“ et pas „la fille de Jérusalem“. Ailleurs, il s'agit d'avatars du texte dus à la longue transmission littéraire, qui comporte notamment l'insertion de gloses explicatives. En toute hypothèse, on ne peut, en bonne méthode, tirer des conclusions grammaticales de quelques cas exceptionnels relevés dans un texte littéraire copié

sur quelques sceaux provenant vraisemblablement de Cilicie⁵ et dans une inscription néopunique de Sardaigne⁶. L'orthographe phénicienne s'accorde avec celle de l'éblaïte, où le mot apparaît sous les graphies *'à-ba-ru₁₂-gú* et *'à-ga-ra-gú(-um)*, au masculin, et *[^là]-ba-ru₁₂-[kà]-tum* et *'à-ga-ra-kà-tum*, au féminin⁷. En effet, le signe cunéiforme É, lu *'à* dans le syllabaire d'Ébla, correspond au *ha* du nord-sémitique, notamment dans le théonyme *'à-da = Hadda*. Le mot *hbrk* est donc un emprunt direct à l'ancien sumérien *agrīg*⁸. Quant à l'orthographe biblique *'brk*, elle peut témoigner d'un nouvel emprunt, fait cette fois au néo-assyrien, ou refléter, tout simplement, l'affaiblissement de la laryngale initiale, qui s'est maintenue en phénicien. On ignore, par ailleurs, la vocalisation phénicienne du mot et il est hasardeux de vouloir la reconstituer, puisque l'akkadien même connaît plusieurs prononciations différentes, *ab(a)rakku*, *ab(a)rikku*⁹, de ce mot d'origine sumérienne qui désignait le majordome, puis le vizir. C'est cette dernière acception qui convient à Gen 41, 43¹⁰.

אגם Le terme *'agam*¹¹, „marécage“, provient du sumérien *agam*¹², probablement par l'intermédiaire de l'akkadien *agammu*¹³. L'existence d'un toponyme *'agm/A-gi-mu* dans les textes d'Ugarit¹⁴ ne plaide pas en faveur d'un emprunt direct au sumérien ancien à cause de la différence de voyelle *i/a*. Le toponyme peut avoir une origine différente et on le rapprochera des *'gym* de Jér 51, 32 que „l'on a brûlés par le feu“ et que les Septante traduisent par *συστέματα*, „agglomérations“ (Jér 28, 32).

אכר Le mot *'ikkār*¹⁵, „laboureur“, provient du sumérien *ingar*¹⁶ par

maintes fois et les appliquer à un texte épigraphique d'une autre langue, dont la grammaire paraît contredire ces conclusions.

⁵ A. Lemaire, *Essai sur cinq sceaux phéniciens*, dans *Semítica* 27 (1977), p. 29–40 et pl. VI; E. Lipiński, *Notes d'épigraphie phénicienne et punique*. 2. *Sceaux phéniciens de Cilicie*, dans *OrLovPer* 14 (1983), p. 133–139. Selon M^r Pierre Bordreuil, C.N.R.S., tous les sceaux en question ne seraient pas authentiques.

⁶ M. G. Guzzo Amadasi, *Le iscrizioni fenicie e puniche delle colonie in Occidente* (StSem 28), Roma 1967, p. 125–126 et pl. L, Sard. Npu. 1.

⁷ G. Pettinato, *Testi lessicali bilingui della Biblioteca L. 2769 (Materiali epigrafici di Ebla 4)*, Napoli 1982, p. 279, n^{os} 706–707. Le rapprochement avec *hbrk* a été fait par E. Lipiński, art. cit. (n. 5), p. 137–138, suivi par M. Krebernik, *hbrk b'l in den phön. Karatepe-Inschriften und 'à-ba-ra-gú in Ebla*, dans *WO* 15 (1984 [1985]), p. 89–92.

⁸ S. Lieberman, *The Sumerian Loanwords in Old-Babylonian Akkadian*, Missoula 1977, p. 141–142, n^o 36.

⁹ AHW, p. 3–4; CAD A/1, p. 31–35, 62–63.

¹⁰ E. Lipiński, *From Karatepe to Pyrgi. Middle Phoenician Miscellanea*, dans *RSF* 2 (1974), p. 45–51 (voir p. 45–47).

¹¹ Ex 7, 19; 8, 1; Is 14, 23; 35, 7; 41, 18; 42, 15; Ps 107, 35; 114, 8. Cf. *KBL*³, p. 10; S. Kaufmann, *The Akkadian Influences on Aramaic* (AS 19), Chicago 1974, p. 33.

¹² S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 140, n^o 34.

¹³ AHW, p. 15; CAD A/1, p. 142.

¹⁴ KTU 1.91, 31; 4.68, 49; 4.365, 28; 4.610, II 2; PRU III, p. 265; PRU VI, 131, 10?; *Ugaritica* V, n^o 102, 16'. On y ajoutera les mentions de l'ethnique *'agmy*: KTU 4.98, 3; 4.183, II 16; 4.355, 2. 11.

¹⁵ Is 61, 5; Jér 14, 4; 31, 24; 51, 21; Joël 1, 11; Am 5, 16; 2 Chr 26, 10. Cf. *KBL*³, p. 46; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 58.

¹⁶ S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 329–330, n^o 360.

l'intermédiaire de l'akkadien *ikkaru*¹⁷. Il doit cependant appartenir au substrat linguistique pré-sumérien¹⁸.

אמון / אמן Les mots *'āmôn* (Prov 8, 30) et *'ōmmān* (Cant 7, 2) ne sont peut-être que des variantes dialectales ou orthographiques d'un vocable emprunté à l'akkadien *ummānu*¹⁹, „maître d'œuvre“, forme contractée de *ummiānu*. Ce terme dérive, à son tour, du sumérien *um mia*²⁰. La *mater lectionis* de *'mwn* en Prov 8, 30 a peut-être été mal insérée – à la place de *'wmn* –, mais elle peut témoigner aussi d'un changement *-ān > -ōn*, normal en hébreu. Divers auteurs maintiennent toutefois qu'il s'agit d'un mot différent²¹.

אפס Le mot *'epes*²², qui désigne dans la Bible l'„extrême fin“ de l'Univers, est déjà attesté en ugaritique (*'aps*), où il se rapporte à „l'extrémité“ supérieure d'un trône²³. Le mot se rattache, pense-t-on, au sumérien *abzu*²⁴, „eaux de l'abîme“ et demeure des dieux, d'où provient aussi l'akkadien *apsû*²⁵, mais le grec ἄβυσσος doit avoir une autre origine, puisqu'il semble formé à partir de βυσσός, „fond, profondeur“, au moyen de l'*alpha* privatif: „sans fond“. L'acception du vocable ugaritique et hébreu ne saurait être que secondaire, l'expression *'apsê-'eres* se rapprochant le plus du sens primitif, puisqu'elle pouvait désigner les limites aquatiques de la terre (cf. Ps 104, 5–9). Il n'en reste pas moins vrai qu'il n'est pas facile d'établir un lien sémantique entre l'emploi suméro-akkadien de *abzu > apsû* et l'usage du terme *'ps* en dehors de l'expression *'apsê-'eres*. Aussi est-il peut-être préférable de rattacher le substantif *'ps* de l'ugaritique et de l'hébreu à la même racine que le verbe hébreu *'ps*, „terminer“, qui dérive du même lexème proto-sémitique que l'hébreu *pss* (Ps 12, 2) et l'akkadien *pasāsu*, „annuler“²⁶. Dans ce cas, il faudrait biffer le mot *'ps* de la liste des emprunts suméro-akkadiens en hébreu biblique.

ארגמן / ארגון Le mot hébreu *'argāmān*²⁷ désigne la „pourpre rouge“, tout comme *argamānu* en assyro-babylonien²⁸. Cette acception n'est toutefois attestée qu'à partir du VIII^e siècle et le même vocable signifiait encore „tribut“ au XIII^e siècle, aussi bien en ugaritique (*'argmn*) qu'en hittite (*arkamman-*) et dans l'akkadien de Boghazköy²⁹. Sans entrer ici dans l'étude étymologique d'*argamānu*³⁰, dont

¹⁷ AHw, p. 368; CAD I/J, p. 54.

¹⁸ Cf. A. Salonen, *Die Fußbekleidung der alten Mesopotamier*, Helsinki 1969, p. 109, 115.

¹⁹ AHw, p. 1415–1416. Cf. M. Wagner, *Die lexikalischen und grammatikalischen Aramaismen im alttestamentlichen Hebräisch* (BZAW 96), Berlin 1966, p. 26; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 109.

²⁰ S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 514–516, n^o 687.

²¹ On trouvera une discussion récente de ces opinions dans U. Winter, *Frau und Göttin* (OBO 53), Freiburg–Göttingen 1983, p. 516–523.

²² KBL³, p. 76–77.

²³ KTU 1.6, I 61.

²⁴ S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 135–136, n^o 25.

²⁵ AHw, p. 61; CAD A/2, p. 194–197.

²⁶ AHw, p. 838.

²⁷ KBL³, p. 81–82.

²⁸ AHw, p. 67; CAD A/2, p. 253.

²⁹ M. Dietrich – O. Loretz, *Der Vertrag zwischen Šuppiluliuma und Niqmandu*, dans *WO* 3 (1964–66), p. 206–245 (voir p. 218–219).

³⁰ Cf. C. Rabin, *Hittite Words in Hebrew*, dans *Or* n.s. 32 (1963), p. 113–139 (voir p. 116ss).

l'étymon demeure incertain, et sans s'attarder au problème que pose l'évolution sémantique de ce mot en akkadien, on peut admettre que le terme désignant le tribut à l'époque du Bronze Récent est devenu par synecdoque le nom de la laine pourpre, dont le don marquait la reconnaissance de la dignité souveraine. Si cette explication est correcte, il est probable que l'ancien hébreu a emprunté ce mot au néo-assyrien. L'origine mésopotamienne de l'emprunt est du reste confirmée par la forme *'arg⁶wān* que ce même mot revêt dans 2 Chr 2, 6, à Qumrān et dans les dialectes araméens³¹. Ce changement phonétique *m* > *w* révèle un emprunt néo-babylonien et indique que *'argāmān* n'est jamais devenu un vocable usuel de l'hébreu préexilique.

אשכר Le terme *'eškār* (Ez 27, 15; Ps 72, 10), attesté aussi sur un ostracon de Qadesh Barnéa datant vraisemblablement du début de l'époque perse³², est emprunté à l'akkadien *iškāru*/*eškāru*³³. On considère généralement qu'il provient du sumérien éš-g à r³⁴, mais son origine sémitique est tout aussi vraisemblable³⁵. En effet, *iškāru* veut dire „livraison“, „approvisionnement“, „redevance“, et la racine sémitique *škr* signifie précisément „rémunérer“, „approvisionner“ en vue d'un travail. Le mot *iškāru* peut donc se rattacher au radical *škar*, augmenté d'une voyelle prosthétique. L'hébreu *'eškār*, „redevance“³⁶, et l'araméen *'eškārā'*, „champ“ (alloué)³⁷, n'en seraient pas moins des emprunts lexicaux, sinon on s'attendrait à trouver respectivement *'eškār* en hébreu et *'eškārā'* en araméen. Un emprunt au néo-assyrien semble exclu en raison du maintien du š³⁸, problème qui ne se pose pas dans le cas d'un emprunt au néo-babylonien, où les deux acceptions „redevance“ et „champ“ sont attestées.

אשף Le pluriel *'aššāpīm* de Dan 1, 20; 2, 2 est un emprunt à l'akkadien (*w*) *āšīpu*, „conjuteur“³⁹. La vocalisation hébraïque a cependant adapté ce substantif aux noms de profession du type *qattāl*⁴⁰.

בירה Le mot *birāh*, „citadelle“, „ville forte“⁴¹, dérive, par l'intermédiaire de

³¹ M. Wagner, op. cit. (n. 19), p. 28–29; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 35–36.

³² R. Cohen, *Kadesh-Barnea, a Fortress from the Time of the Judaean Kingdom*, Jerusalem 1983, p. XIX et 38, n° 37. On peut y lire *'škr tby* [], „redevance de Tobie“.

³³ AHw, p. 395; CAD I/J, p. 244–250. Cf. M. Birot, *ARMT IX*, Paris 1960, p. 304–305; J. N. Postgate, *Taxation and Conscription in the Assyrian Empire* (Studia Pohl: Series maior 3), Rome 1974, p. 94–110.

³⁴ S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 235–236, n° 192.

³⁵ L'orthographe sumérienne offre cependant l'apparence d'une logogramme, qui apparaît déjà dans les textes paléo-akkadiens. Cf. I. J. Gelb, *Glossary of Old Akkadian* (MAD 3), Chicago 1957, p. 75.

³⁶ KBL³, p. 92.

³⁷ M. Wagner, op. cit. (n. 19), ne traite pas de ce mot, mais on peut voir S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 59.

³⁸ On sait que le š néo-assyrien est régulièrement transcrit par *s* en araméen et en hébreu; cf., par exemple, É. Lipiński, La correspondance des sibilantes dans les textes araméens et les textes cunéiformes néo-assyriens, dans P. Fronzaroli (éd.), *Atti del Secondo congresso internazionale di linguistica camito-semitica* (Quaderni di semitistica 5), Firenze 1978, p. 201–210.

³⁹ AHw, p. 1487–1488; CAD A/2, p. 431–435; cf. KBL³, p. 93.

⁴⁰ M. Wagner, op. cit. (n. 19), p. 31; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 38–39.

⁴¹ KBL³, p. 119.

l'araméen⁴², de l'état construit *birat* de l'akkadien *birtu*⁴³. La forme *bīrānyyôt* (2 Chr 17, 12; 27, 4) peut s'expliquer à partir d'un double féminin pluriel araméen. Le pluriel normal de l'état absolu serait *bīrān*, dont la désinence *-ān*, augmentée de l'afformante *-ī*, aurait entraîné la formation d'un second pluriel, attesté effectivement par le *bīrānyāt* judéo-araméen, par exemple dans le Targum de Jonathan d'Am 3, 9. 11, où cette forme est employée à l'instar d'un état absolu (Am 3, 9) et avec un suffixe pronominal (Am 3, 11). Sous l'influence de l'araméen, semble-t-il, le pluriel double se rencontre aussi en néo-babylonien, où il prend la forme *bīrānātu*.

היכל Le mot *hēkāl*, écrit toujours en hébreu biblique *hykl*⁴⁴, devait se prononcer *haykal* dans les parlars sémitiques où la diphtongue *ay* ne se contractait pas et *hēkal* dans les dialectes où cette contraction avait lieu. C'est ainsi que l'orthographe ugaritique *hkl*⁴⁵ témoigne de la contraction, qui est de règle dans cette langue, tandis que l'araméen *haykal*⁴⁶ préserve la prononciation originaire, qui devait être celle du sumérien ancien, **hai-kal*⁴⁷ (é-gal), „grande maison“. En effet, le mot ugaritique et hébreu *hēkāl* ne provient pas de l'akkadien *ekallu*⁴⁸, mais doit remonter directement au sumérien du III^e millénaire.

חירת L'emploi de *hhyrt* seul en Num 33, 8 et la séparation des mots *py* et *hhyrt* dans les manuscrits, en Ex 14, 9 et Num 33, 7, indiquent que Pi-Hahiroth n'est pas un vrai toponyme. Il s'agit, en réalité, de deux substantifs mis en relation génitive, dont le premier (*py*) signifie „bouche“ ou „embouchure“ et le second (*hhyrt*, en grec εἶρως) veut dire „chenal“, „canal“, d'après l'akkadien *hīrītu*, au pluriel *hīrāte*⁴⁹. C'est un mot d'emprunt, en hébreu⁵⁰ comme en araméen (*ḥērītā*)⁵¹. Le *h-* précédant *hyrt* est l'article défini, qui peut s'employer devant des objets locaux avec la nuance „un certain“⁵². On traduira donc les passages concernés de la Bible comme suit: „... camper devant l'embouchure d'un canal entre Migdol et la mer“ (Ex 14, 9); „ils revinrent vers l'embouchure du canal qui est en face de Baal-Šephon et campèrent devant Migdol; ils partirent de la rive du canal...“ (Num 33, 7–8). L'emploi d'un terme emprunté à l'akkadien ne doit point étonner, puisque la tradition toponymique des versets en question ne remonte qu'au VI^e siècle et n'a été mise par écrit qu'à l'époque néo-babylonienne ou perse. Les tentatives visant à expliquer Pi-Hahiroth par un nom de lieu égyptien⁵³ n'ont du reste abouti à aucun résultat satisfaisant.

⁴² DISO, p. 35; M. Wagner, op. cit. (n. 19), p. 34–35; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 44.

⁴³ AHw, p. 129, CAD B, p. 261–263.

⁴⁴ KBL³, p. 234–235.

⁴⁵ WUS, p. 86–87, n° 827.

⁴⁶ S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 27.

⁴⁷ A. Falkenstein, Das Sumerische (HO I, 2, 1–2, Lief. 1), Leiden 1959, p. 24; cf. S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 216–217, n° 163.

⁴⁸ AHw, p. 191–193; CAD E, p. 52–62.

⁴⁹ AHw, p. 348; CAD H, p. 198–199.

⁵⁰ KBL³, p. 874; cf. M. Wagner, op. cit. (n. 19), p. 59.

⁵¹ S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 56.

⁵² P. Joüon, Grammaire de l'hébreu biblique, Rome 1965³, p. 426, § 137 n. 3.

⁵³ Cf. H. Cazelles, Les localisations de l'Exode et la critique littéraire, dans RB 62 (1955), p. 321–364 (voir p. 350–357).

טעם L'hébreu *ta'am* (Jon 3, 7), tout comme l'araméen *ṭ^eem*, est un emprunt à l'akkadien *tēmu*, „décret“⁵⁴. Cet emprunt n'est probablement pas antérieur à l'époque perse achéménide.

טפסר Le mot *ṭipsār* (Jér 51, 27; Nah 3, 17), „scribe“, est un emprunt à l'akkadien *ṭupšarru*⁵⁵, plus exactement au néo-assyrien, comme l'indique la notation du *š* akkadien par un *s* hébreu. Le terme dérive en dernière instance du sumérien *dub-sar*⁵⁶.

כח Les *kawwānīm* de Jér 7, 18 et 44, 17–19 étaient des gâteaux offerts à la Reine des Cieux⁵⁷. Le mot *kawwān* n'a pas été emprunté au néo-assyrien, comme on l'a parfois affirmé, mais au néo-babylonien *kamānu*⁵⁸. En effet, le *m* intervocalique était prononcé *w* en néo-babylonien⁵⁹, mais pas en néo-assyrien. Il en résulte que la Reine des Cieux était une déesse babylonienne. Les gâteaux appelés en akkadien *kamān tumri* étaient cuits sur la cendre et ils sont souvent mentionnés dans les textes rituels, spécialement dans les incantations adressées à Ishtar et à Tammuz/Dumuzi⁶⁰. La Reine des Cieux pourrait donc être la déesse babylonienne Ishtar, à moins qu'elle ne soit sa rivale Nanaï, qui était considérée à cette époque comme la parèdre de Nabû⁶¹.

כיינ Le terme vocalisé *kiyyûn* en Am 5, 26⁶² doit se lire en réalité *kayyawān*. Il est emprunté au nom néo-babylonien *kayyamānu* de la planète Saturne⁶³. En effet, comme on l'a déjà noté, c'est en néo-babylonien que le *m* intervocalique était prononcé *w*.

⁵⁴ AHw, p. 1385–1387; cf. KBL³, p. 361; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 109.

⁵⁵ AHw, p. 1395–1396; cf. KBL³, p. 362.

⁵⁶ S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 207–208, n° 146.

⁵⁷ KBL³, p. 444.

⁵⁸ AHw, p. 430; CAD K, p. 110–111. Ceci a déjà été noté par J. T. Milik, Les papyrus araméens d'Hermoupolis et les cultes syro-phéniciens en Égypte perse, dans *Bibl* 48 (1967), p. 546–622 et pl. I (voir p. 563).

⁵⁹ I. J. Gelb, Notes on von Soden's Grammar of Akkadian, dans *BiOr* 12 (1955), p. 93–111 (voir p. 101, § 21).

⁶⁰ W. Farber, *Beschwörungrituale an Ištar und Dumuzi* (Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission der Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Mainz 30), Wiesbaden 1977, p. 56–57, lignes 14, 17, 27; p. 130–134, lignes 55, 125; p. 185, ligne 35. Voir aussi J.-M. Seux, *Hymnes et prières aux dieux de Babylonie et d'Assyrie* (LAPO 8), Paris 1976, p. 436, 440, 460.

⁶¹ Il n'existe pas encore de monographie sur la déesse Nanaï. Pour son culte à l'époque néo-babylonienne, perse achéménide et hellénistique, on peut se reporter provisoirement à l'index de la monographie consacrée à Nabû par F. Pomponio, *Nabû. Il culto e la figura di un dio del Pantheon babilonese ed assiro* (StSem 51), Roma 1978, p. 250, s. v. Nanâ. Des questions particulières sont examinées par G. Azarpay, *Nanâ, the Sumero-Akkadian Goddess of Transoxiana*, dans *JAOS* 96 (1976), p. 536–542; E. Matsushimo, *Problèmes des déesses Tašmētum et Nanaia*, dans *Orient* 16 (1980), p. 133–148. On remarquera, en outre, le rituel hiérogamique de Nabû en Assyrie, étudié par E. Matsushimo, *Le rituel hiérogamique de Nabû*, dans *Acta Sumerologica* 9 (1987), p. 131–175.

⁶² KBL³, p. 450.

⁶³ AHw, p. 420; CAD K, p. 38.

כַּמְו Le mot *kammon* (Is 28, 25. 27), „cumin“⁶⁴, se retrouve en ugaritique (*kmm*)⁶⁵, en akkadien (*kamūnu*, *kammūnu*)⁶⁶, en sumérien (*ga mun*)⁶⁷, mais aussi en grec mycénien ou linéaire B (*ku-mi-no*, *ku-mi-na*), puis en grec classique (κύμινον)⁶⁸. Les plus anciennes attestations du terme proviennent de Mésopotamie et remontent au III^e millénaire. L’orthographe syllabique du mot en sumérien témoigne toutefois de l’origine sémitique du vocable mésopotamien⁶⁹. Par ailleurs, comme l’emploi du cumin est attesté archéologiquement en Europe centrale dès le début du II^e millénaire av. J.-C., le nom grec de ce genre d’ombellifères n’implique pas nécessairement leur importation du Proche-Orient et l’emprunt concomitant de leur nom sémitique. Le nom du cumin peut donc provenir d’un substrat linguistique méditerranéen, d’autant plus que la plante semble être originaire des régions bordant la Méditerranée. Ceci expliquerait aussi l’origine sémitique du nom sumérien.

כְּנָת Le terme *kēnāt*, „collègue“, en Esdras 4, 7 est un emprunt direct à l’araméen d’Empire⁷⁰, mais le mot araméen dérive, à son tour, de l’akkadien *kinātu/kinattu*⁷¹. Cet emprunt n’est probablement pas antérieur à l’époque néo-babylonienne, voire perse achéménide.

כֶּסֶף Le mot hébreu *kissē*⁷² provient probablement du sumérien *gu-za* ou *gu-zī*, „siège“⁷³, dont dérivent aussi l’akkadien *kussá(m)* ou *kussī-um*⁷⁴ et l’ugaritique *ks’u*⁷⁵. L’hébreu *kissē* témoigne d’une assimilation de la voyelle *u* de la première syllabe à l’*ī* long de la seconde syllabe. Quant l’araméen *kursī* > *korsē*⁷⁶, qui a la même origine, il reflète une dissimilation *ss* > *rs* en *r*, que l’on retrouve au Ps 80, 14 dans la forme verbale *y^ekars^emennāh* < *y^ekass^emennāh*, „il le dévore“. La forme dialectale *Darmešeq* < *Dammešeq* du toponyme „Damas“ offre un autre exemple d’une dissimilation en *r*, cette fois de *mm* > *rm*.

⁶⁴ KBL³, p. 458–459.

⁶⁵ WUS, p. 150, n° 1328.

⁶⁶ AHW, p. 434, CAD K, p. 131–132.

⁶⁷ S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 246, n° 209.

⁶⁸ É. Masson, Les plus anciens emprunts sémitiques en grec, Paris 1967, p. 51–52.

⁶⁹ I. J. Gelb, op. cit. (n. 35), p. 147.

⁷⁰ Esdras 4, 8. 17. 23; 5, 3. 6; 6, 6. 13; DISO, p. 123; M. Wagner, op. cit. (n. 19), p. 65; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 64; cf. KBL³, p. 463.

⁷¹ AHW, p. 479–480; CAD K, p. 381–382.

⁷² KBL³, p. 464; ThWAT IV, col. 247–272.

⁷³ S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 285–286, n° 278. La double orthographe syllabique permet cependant de douter de l’origine sumérienne de ce mot.

⁷⁴ AHW, p. 515; CAD K, p. 587–593.

⁷⁵ WUS, p. 153, n° 1351. Le terme *ks’* est attesté également en phénicien; cf. É. Lipiński, Notes d’épigraphie phénicienne et punique, dans OrLovPer 14 (1983), p. 129–165 et pl. III–VI (voir p. 146). On y ajoutera l’emploi de *ks’* dans l’inscription de la statuette de Séville, ligne 1 (TSSI III, 16); cf. É. Puech, L’inscription phénicienne du trône d’Aštart à Séville, dans RSF 5 (1977), p. 85–92 (voir p. 86–87). L’examen direct de l’inscription permet d’affirmer que la lecture *ks’* est pratiquement certaine.

⁷⁶ DISO, p. 127; cf. S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 28–29. Les *krsym* des inscriptions phéniciennes ne Kition n’ont rien à voir avec les „trônes“: ce sont des „Crétois“; cf. É. Lipiński, art. cit. (n. 75), p. 149–151.

כר Le nom de mesure *kor*⁷⁷ dérive de l'akkadien *kurru*⁷⁸ et du sumérien *gur*⁷⁹.

כתם L'acception primitive de l'hébreu *ketem*⁸⁰ était „orfèvre“, comme paraît l'indiquer la maxime de style aulique reprise dans Prov 25, 12 et remontant au moins aux environs de 700 av. J.-C., puisqu'elle appartient au recueil réuni par les gens du roi Ézéchias (Prov 25, 1). La maxime reflète une construction en chiasme, dans laquelle „l'anneau d'or“ répond à „l'oreille attentive“ et „le joyau d'orfèvre“ (*ketem*) est parallèle à „l'argument d'un sage“ (*hākam*):

„Anneau d'or et joyau d'orfèvre,
tel est l'argument d'un sage à l'oreille attentive“.

Cet emploi du mot *ketem* indique qu'il s'agit d'un emprunt à l'akkadien *kutimmu/kuttimmu*⁸¹, qui provient, à son tour, du sumérien *kù-dím*⁸², „orfèvre“. Dans les autres textes bibliques, le mot *ketem* signifie probablement „orfèvrerie“, peut-être „or“⁸³. On notera à ce propos que la transcription *ku₈-tim* d'un mot éblaïte et son interprétation au sans d'„or“⁸⁴ restent très problématiques.

לב קמ׳ L'expression hébraïque *lēb qāmāy* de Jér 51, 1 est interprétée traditionnellement comme un cryptonyme du type *atbash*⁸⁵, mais il semble qu'il faille y voir l'expression akkadienne *libba qamū*⁸⁶, „brûler le cœur“. Le sens de cette tournure ressort très bien d'un passage du poème épique akkadien du „Roi du combat“, tabl. I, verso, 21–22⁸⁷: „Leur ennemi redoutable, c'est toi, toi qui brûles le cœur de tes ennemis: ils sont terrifiés, ils sont frappés de stupeur“. Dans cette perspective, on devrait traduire Jér 51, 1 de la manière suivante: „Voici que je fais souffler un vent destructeur sur Babylone et (ses) habitants au cœur brûlé“ (*yšby lb qmy*).

מדה Le mot *middāh* de Néh 5, 4 (cf. Esdras 4, 20), identique à l'araméen *mindāh* d'Esdras 4, 13. 20; 7, 24, est un emprunt à l'akkadien *maddattu/mandattu*⁸⁸, „tribut“, „impôt“.

מחוח Le pluriel *māhōt* de Prov. 31, 3 est un emprunt à l'akkadien *maḥḥūtu*⁸⁹,

⁷⁷ KBL³, p. 472.

⁷⁸ AHw, p. 511; CAD K, p. 564–565.

⁷⁹ S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 277, n° 263. Cf. S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 65.

⁸⁰ KBL³, p. 480.

⁸¹ AHw, p. 518; CAD K, p. 608–609.

⁸² S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 358–359, n° 411.

⁸³ Cette acception est également attestée par l'égyptien *k-t-m-t* dont l'orthographe syllabique dévoile l'origine étrangère du mot.

⁸⁴ G. Pettinato, Testi cuneiformi del 3. millennio in paleo-cananeo inventi nella campagna 1974 a Tell Mardikh = Ebla, dans Or n. s. 44 (1975), p. 361–374 (voir p. 369); id., Catalogo dei testi cuneiformi di Tell Mardikh – Ebla (Materiali epigrafici di Ebla 1), Napoli 1979, p. 5, n° 20 (TM 74. G. 119, recto 1 l).

⁸⁵ KBL³, p. 490.

⁸⁶ AHw, p. 896–897; CAD Q, p. 78a.

⁸⁷ EA 359: A. F. Rainey, El Amarna Tablets 359–379 (AOAT 8), Kevelaer – Neukirchen – Vluyn 1978², p. 14–15.

⁸⁸ AHw, p. 572; CAD M/1, p. 13–16; cf. KBL³, p. 519; M. Wagner, op. cit. (n. 19), p. 71–72; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 67.

⁸⁹ AHw, p. 582–583; CAD M/2, p. 176–177; cf. M/1, p. 90–91.

„prophétesse“, „visionnaire“. Cette explication permet de donner un sens intelligible au verset en question que l'on pourra traduire comme suit :

„Ne livre pas ta vigueur aux femmes,
ni tes voies aux voyantes des rois“⁹⁰.

Puisque le mot „rois“ (*mlkyn*) est un pluriel araméen, il est probable que toute l'expression, voire toute la maxime, ont été tirées d'un recueil de sentences araméennes, éventuellement traduites de l'akkadien.

מלח Le mot *mallāḥ* (Éz 27,9.27.29; Jon 1,5), „batelier“, est un emprunt à l'akkadien *malāḥu*⁹¹, qui provient, à son tour, du sumérien *má-lah*⁹². Le terme est attesté également en phénicien⁹³ et le contexte de son emploi biblique, notamment en Éz 27, plaide en faveur d'un emprunt par l'intermédiaire du phénicien plutôt que de l'araméen. En tout cas, la vocalisation de l'hébreu témoigne de l'adaptation du mot au type *qattāl* des noms de profession.

מסכן Le terme *miskēn* (Qoh 4,31; 9,15.16) a été emprunté au néo-assyrien *muškēnu*⁹⁴, comme l'indiquent la transcription du *š* akkadien par le *s* hébreu et l'acception „pauvre“ que ce terme possède tant en hébreu qu'en néo-assyrien, puis en néo-babylonien. Cette acception témoigne d'une évolution sémantique qui reflète l'appauvrissement de la classe sociale des *muškēnū*, connus à l'époque babylonienne ancienne comme personnes attachées au palais et protégées par les lois et les décrets royaux.

מסכנות Les *miskēnôt* d'Ex 1,11; 1 Rois 9,18; 2 Chr 8,4.6; 17,12 sont des „dépôts“⁹⁵. Comme l'indique le *s* de l'hébreu, ce terme a été emprunté au néo-assyrien *maškanāte*, le pluriel de *maškantū* / *maškattu*⁹⁶. Le *ā* long de *maškanāte* est devenu *ō* en hébreu. La vocalisation en *i* de la première syllabe n'est peut-être pas correcte ou, à tout le moins, secondaire.

מסכנות Le mot *miskēnut* de Dtn 8,9⁹⁷ est probablement un emprunt au néo-assyrien *muškēnūtu*, „indigence“, qui apparaît notamment dans la lettre KAV 197, ligne 20: *dēnu ša muškēnūtu epuš*⁹⁸, „rend justice à qui est dans l'indigence“. Le passage de Dtn 8,9 doit dès lors se comprendre comme suit: „pays où tu ne mangeras pas du pain dans l'indigence“.

נכסים Le pluriel *nēkāsīm*, „biens“, „possessions“⁹⁹, de Jos 22,8; Qoh 5,8; 6,12; 1 Chr 1,11–12, est selon toute vraisemblance un emprunt direct à l'araméen

⁹⁰ É. Lipiński, Les „voyantes des rois“ en Prov. XXXI 3, dans VT 23 (1973), p. 246.

⁹¹ AHw, p. 592; CAD M/1, p. 149–152; cf. KBL³, p. 557; M. Wagner, op. cit. (n. 19), p. 76–77; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 69.

⁹² S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 384–385, n° 461.

⁹³ RÉS 1319; cf. R. S. Tomback, A Comparative Semitic Lexicon of the Phoenician and Punic Languages (SBL, Diss Ser 32), Missoula 1978, p. 179.

⁹⁴ AHw, p. 684; CAD M/2, p. 272–276; cf. KBL³, p. 573; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 74.

⁹⁵ KBL³, p. 573.

⁹⁶ AHw, p. 627; CAD M/1, p. 375–376.

⁹⁷ KBL³, p. 573.

⁹⁸ AHw, p. 684; CAD M/2, p. 276; cf. J. M. Postgate, op. cit. (n. 33), p. 364.

⁹⁹ KBL³, p. 660.

*nik^eśin*¹⁰⁰. Le terme araméen est cependant emprunté au néo-babylonien *nikkassu*¹⁰¹, qui avait la même acception, alors que la signification originale de ce mot était „règlement de compte“. Le vocable akkadien dérive, à son tour, du sumérien *níg-ka/kà²/ka₉*¹⁰², dont le second élément n'est pas encore expliqué d'une manière satisfaisante.

𐤍𐤁𐤏 Le nom de mesure *s^eāh* (2 Rois 7, 1. 16. 18) dérive probablement du pluriel *sa-a-ti/sa-(a-)at* de l'akkadien *sūtu*¹⁰³. L'orthographe *s'h* reflète l'apocope du *-t* akkadien et indique ainsi que l'emprunt n'a eu lieu qu'au I^{er} millénaire. Par ailleurs, si l'emprunt avait été fait au néo-assyrien, on s'attendrait à trouver en hébreu un *š* au lieu d'un *s*. Il faut donc en conclure que le mot provient du néo-babylonien, mais que l'emprunt s'est fait suffisamment tôt pour que les auteurs de Gen 18, 6; 1 Sam 25, 18 et 2 Rois 7 puissent s'en servir. À partir de *s'h* on a formé en hébreu un pluriel *s^eīm* (Gen 18, 6; 1 Sam 25, 18), parallèle au pluriel araméen *s'n*¹⁰⁴, ce qui permettrait d'envisager un emprunt par l'intermédiaire de l'araméen. L'hébreu possède également un duel *sā'tayim* (2 Rois 7, 1. 16. 18).

𐤍𐤁𐤏 Le mot *sāgān*¹⁰⁵ a été emprunté à l'akkadien *šaknu*¹⁰⁶, „préfet“, „gouverneur“. Plus exactement, il provient de l'état construit *šakan* du mot néo-assyrien, comme l'indiquent la transcription du *š* akkadien par un *s* hébreu et celle du *k* intervocalique par un *g*¹⁰⁷. Il est probable que l'emprunt a été réalisé par l'intermédiaire de l'araméen¹⁰⁸, puisque *sgn* n'apparaît pas en hébreu avant l'époque de l'exil babylonien.

𐤍𐤁𐤏 Le titre hébreu de *sōkēn* (Is 22, 15), „préfet“, „vice-roi“, est connu aussi en phénicien¹⁰⁹ et en ugaritique¹¹⁰. Il est identique à *sūkinu* des lettres d'el-Amarna et à *sākinu* des textes d'Alalakh et d'Ugarit¹¹¹. Ce titre se rattache très probablement au sumérien *sa g i n a*¹¹², qui est lui-même un emprunt au paléo-akkadien *š(ā)kin*, état construit de *šaknum*¹¹³, „préfet“, „gouverneur“, ou du participe actif *šākinum*, „celui qui exécute“ les décisions du roi¹¹⁴.

¹⁰⁰ DISO, p. 179; M. Wagner, op. cit. (n. 19), p. 84; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 77.

¹⁰¹ AHW, p. 789; CAD N/2, p. 223–230.

¹⁰² S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 414–415, n° 514. On notera que *níg-kà* est donné comme l'équivalent de l'akkadien *makkūru* qui a pratiquement le même sens que *nikkassu*.

¹⁰³ AHW, p. 1064; CAD S, p. 420–427; cf. KBL³, p. 696.

¹⁰⁴ DISO, p. 189. On notera que *s'h* n'est attesté en araméen qu'à partir de l'époque achéménide.

¹⁰⁵ KBL³, p. 701; É. Lipiński, *SKN* et *SGN* dans le sémitique occidental du Nord, dans UF 5 (1973), p. 191–207 (voir p. 204–205).

¹⁰⁶ AHW, p. 1141.

¹⁰⁷ É. Lipiński, *Studies in Aramaic Inscriptions and Onomastics I* (OrLovAn 1), Leuven 1975, p. 89 et 97–99; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 139.

¹⁰⁸ DISO, p. 190; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 97–98.

¹⁰⁹ M. Sznycer, *Les noms de métier et de fonction chez les Phéniciens de Kition d'après les témoignages épigraphiques, dans Chypre. La vie quotidienne de l'Antiquité à nos jours*, Paris 1985, p. 79–86 (voir p. 81).

¹¹⁰ WUS, p. 220, n° 1909.

¹¹¹ AHW, p. 1012 et 1055; CAD S, p. 76–77.

¹¹² S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 447–448, n° 573.

¹¹³ É. Lipiński, art. cit. (n. 105), p. 195–197.

¹¹⁴ Pour l'emploi du verbe *šakānu*, voir AHW, p. 1134–1139.

סמג Le *samgar* de Jér 39, 3¹¹⁵ n'est pas un élément d'un nom propre, mais le titre néo-babylonien de *simmagir*¹¹⁶, porté par un dignitaire. Il est possible que ce titre soit d'origine élamite. En Jér 39, 3, le personnage qualifié de *simmagir* est Nergal-šar-ušur. L'élément théophore *Nabû*, que le texte reçu rattache par un maqqef au mot *simmagir*, constitue en fait le début du nom de Nabû-šum-ukīn, le *rab sārīs*: l'orthographe *nbw-šm-wkyn* de son nom a dégénéré en *nbw-šr-skym*.

סריס Le mot *sārīs*¹¹⁷, traduit souvent par „eunuque“, est un emprunt au néo-assyrien *ša rēši*, „majordome“, comme l'indique la transcription du *š* akkadien par un *s* hébreu. Le *rab-sārīs* de 2 Rois 18, 17; Jér 39, 3. 13; Dan 1, 3 est le *rab ša rēši*, le „grand sénéchal“¹¹⁸.

פחה Le titre de *pehāh*¹¹⁹ est probablement un emprunt au néo-babylonien de la période achéménide, quand *paḥātu/piḥātu*¹²⁰ était régulièrement employé au sens de „gouverneur“. Ce titre est une abréviation de *bēl paḥāti/piḥāti*, nom de fonction largement utilisé à l'époque néo-assyrienne. On rencontre cependant, sous les Sargonides, des emplois exceptionnels du titre abrégé, notamment dans un texte de Sargon II¹²¹, où l'expression ^{lū}*pa-ḥa-ti mā-ti-ia* correspond à *paḥôt hā'āreš* de 1 Rois 10, 15.

פלך Le mot *pelek*¹²² de Néh 3, 9. 12. 14–18 est un emprunt à l'akkadien *pilku*¹²³ qui désigne un district. Les attestations bibliques de ce vocable indiquent que l'emprunt ne remonte qu'à l'époque achéménide.

פרדס Le mot *pardēs*, „parc“ (Cant 4, 13; Qoh 2, 5; Néh 2, 8), provient du vieuxperse *paridaīda*¹²⁴, mais il a été emprunté directement au néo-babylonien *pardēsu* de l'époque achéménide¹²⁵.

¹¹⁵ KBL³, p. 716.

¹¹⁶ AHW, p. 1045; CAD S, p. 272–273; W. von Soden, Der neubabylonische Funktionär *simmagir* und der Feuertod des Šamaš-šum-ukīn, dans ZA 62 (1972), p. 84–90, réédité dans W. von Soden, Bibel und Alter Orient (BZAW 162), Berlin 1985, p. 159–164.

¹¹⁷ KBL³, p. 727; ThWAT V, col. 948–954; U. Rütterswörden, Die Beamten der israelitischen Königszeit (BWANT 117), Stuttgart 1985, p. 96–100.

¹¹⁸ H. Tadmor, Rab-saris and Rab-shakeh in 2 Kings 18, dans C. L. Meyers (éd.), The Word of the Lord shall go forth. Essays in Honor of D. N. Freedman (ASOR, SpVolSer 1), Winona Lake 1983, p. 279–285.

¹¹⁹ KBL³, p. 872; U. Rütterswörden, op. cit. (n. 117), p. 113–114.

¹²⁰ AHW, p. 862; cf. DISO, p. 226; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 82.

¹²¹ H. Winckler, Die Keilschrifttexte Sargons I, Leipzig 1889, p. 132, ligne 178; cf. vol. II, n° 14. D'après S. Parpola, The Correspondence of Sargon II. Part I: Letters from Assyria and the West (SAA 1), Helsinki 1987, p. 205 et 222, le logogramme LÚ.EN.NAM devrait se lire toujours *pāhutu* au lieu de *bēl paḥāti*, mais on ne voit pas comment *pāhutu* peut donner le singulier *pehāh*. Il faudrait au moins proposer *paḥātu* ou *piḥātu*.

¹²² KBL³, p. 881.

¹²³ AHW, p. 863.

¹²⁴ KBL³, p. 907; M. Wagner, op. cit. (n. 19), p. 95.

¹²⁵ AHW, p. 833; M. Dandamayev, Royal *Paradeisoi* in Babylonia, dans Acta Iranica 23 (1984), p. 113–117.

קציעה Le terme *q^eṣī'āh*¹²⁶, „sénévé“ ou „moutarde noire“, est apparenté au sumérien *gazi*¹²⁷, à l'akkadien *kasû*¹²⁸ et au grec *κασσία/κασία*. Si ce mot n'appartient pas à un substrat linguistique, il pourrait dériver du sumérien *gazi*, mais l'origine méditerranéenne de ces plantes crucifères plaide plutôt en faveur de l'emprunt **qasī'* > *gazi* > *kasû*.

רב-מג Le titre de *rab-māg*¹²⁹ (Jér 39, 3. 13) est une transcription de *rab mugī*¹³⁰, nom de fonction ou titre honorifique porté par un haut dignitaire néo-babylonien. La voyelle *ā* de l'hébreu *māg* n'est probablement pas correcte, mais elle est déjà attestée par le *ραβαμαγ* des Septante (Jér 46, 3).

רב-שקה Le titre de *rab-šāqēh* (2 Rois 18, 17. 19. 26–28) est une transcription de l'akkadien *rab šaqê*, titre néo-assyrien du „grand échanson“¹³¹. La transcription du *š* néo-assyrien par un *š* hébreu s'explique peut-être par l'influence du titre araméen de *šqy'*, „échanson“, attesté par une inscription du IX^e siècle av. J.-C. trouvée à Ein Gev, en Israël¹³²; il faut aussi tenir compte du titre correspondant de *mašqeh*, en hébreu (Gen 40, 1–23; 41, 9; Néh 1, 11).

שגל *Šēgal* (Ps 45, 10; Néh 2, 6) est la transcription du titre néo-assyrien de *ša ekalli* porté par la reine en titre¹³³. Il signifie littéralement „celle du palais“. L'origine néo-assyrienne de l'emprunt découle de la transcription du *k* intervocalique par un *g* hébreu. Le maintien du *š* akkadien s'explique peut-être par un prononciation différente du *š* qui provient de l'interdentale *ʃ*, comme c'est précisément le cas du *š* du pronom déterminatif-relatif *ša*¹³⁴. Bien que l'emprunt doive remonter aux IX^e/VIII^e siècles¹³⁵, on peut envisager aussi l'hypothèse d'une influence babylonienne sur la prononciation et l'orthographe de ce titre qui est encore attesté à l'époque achéménide sous la forme *šā* É.GAL¹³⁶.

תכלה Le mot hébreu *t^ekēlet*¹³⁷ désigne la „pourpre violette“, tout comme *takiltu* en akkadien¹³⁸, où ce mot revêt cette acception au moins depuis le XV^e siècle. Vu

¹²⁶ KBL³, p. 1048.

¹²⁷ S. Lieberman, op. cit. (n. 8), p. 252–253.

¹²⁸ AHW, p. 455; CAD K, p. 248–250.

¹²⁹ KBL³, p. 515.

¹³⁰ AHW, p. 667; CAD M/2, p. 171.

¹³¹ H. Tadmor, art. cit. (n. 118).

¹³² TSSI II, 3.

¹³³ A. R. Millard, *ša ekalli = šgl = ^dsagale*, dans UF 4 (1972), p. 161–162; L. Alonso Schökel, *Treinta Salmos: poesía y oración*, Madrid 1981, p. 173–176; S. Kaufman, op. cit. (n. 11), p. 97; AHW, p. 193; CAD E, p. 61–62.

¹³⁴ É. Lipiński, op. cit. (n. 107), p. 99; cf. I. J. Gelb, *Old Akkadian Writing and Grammar* (MAD 2), Chicago 1961², p. 36–37 et 134.

¹³⁵ C'était déjà l'opinion de B. Landsberger, *Akkadisch-hebräische Wortgleichungen*, dans *Hebräische Wortforschung. Festschrift W. Baumgartner* (VTS 16), Leiden 1967, p. 176–204 (voir p. 198–204, en particulier p. 200).

¹³⁶ H. V. Hilprecht – A. T. Clay, *Business Documents of Murashû Sons of Nippur* (BE 9), Philadelphia 1898, n^{os} 28, 4; 50, 4?

¹³⁷ KBL, p. 1028; cf. M. Wagner, op. cit. (n. 19), p. 118.

¹³⁸ AHW, p. 1306; B. Landsberger, *Über Farben im Sumerisch-Akkadischen*, dans JCS 21 (1967 [1969]), p. 139–173 (voir p. 155ss).

que l'ugaritique qualifiait la pourpre violette de 'iqn'u¹³⁹ et que le mot phénicien *tklt* n'a rien à voir avec la pourpre violette, appelée peut-être (*h*) *qn'* en punique¹⁴⁰, il y a lieu de penser que *takiltu* est un mot akkadien, dérivé de *taklu*, „inaltérable“, et que l'hébreu l'a emprunté à l'akkadien, vraisemblablement à l'époque néo-assyrienne.

תרתן L'hébreu *tartān* (2 Rois 18, 17; Is 20, 1), „feld-maréchal“, est emprunté au néo-assyrien *tartānu/tartannu*, mais le vocable lui-même est d'origine hourrite¹⁴¹.

Comme on peut le constater, le nombre d'emprunts au lexique suméro-akkadien n'est pas très élevé en hébreu biblique et certains des mots en question ne sont employés qu'exceptionnellement. Si quelques termes ont pénétré dans le cananéen dès la fin du III^e ou dès le II^e millénaire av. J.-C., la plupart des emprunts ne sont pas antérieurs au temps de l'Empire néo-assyrien, voire à l'époque néo-babylonienne ou perse achéménide. C'est à cette dernière période que semble remonter la majorité des emprunts.

La possibilité de déterminer approximativement la date d'un emprunt présente un intérêt non seulement pour la lexicographie et l'étude des rapports culturels révélés par les contacts linguistiques, mais elle offre aussi un critère de datation pour les textes ou les passages dans lesquels les mots en question interviennent. La distinction des emprunts néo-assyriens et néo-babyloniens revêt ici une importance particulière, puisqu'elle permet souvent de dater le contexte de ces derniers de l'époque exilique ou postexilique.

Sommaire (abstract):

Les emprunts suméro-akkadiens en hébreu biblique méritaient une nouvelle présentation d'ensemble qui tiendraient compte des progrès réalisés dans l'étude des langues proche-orientales de l'Antiquité. Sans prétendre à l'exhaustivité, le présent exposé examine les mots hébreux dont l'origine sumérienne ou akkadienne est certaine ou vraisemblable: 'abrēk, 'agam, 'ikkār, 'āmōn/'ommān, 'epes, 'argāmān/'arg'wān, 'ēškār, 'aššāp, birāh, hēkāl, hīrot, ta'am, tipsar, kawwān, kiyyūn, kammon, k'nāt, kissē', kor, ketem, lēb qāmāy, middāh, māhōt, mallāh, miskēn, misk'nōt, misk'nūt, n'kāsīm, s'āh, sāgān, sōkēn, samgar, sārīs, pehāh, pelek, pardēs, q'si'āh, rab-māg, rab-šāqēh, sēgal, t'kēlet, tartān. Le nombre d'emprunts au lexique suméro-akkadien ne semble donc pas très élevé et plusieurs mots pris en considération ne sont employés qu'exceptionnellement. La possibilité de distinguer certains emprunts néo-assyriens des emprunts néo-babyloniens peut fournir un critère d'appoint pour la datation des textes ou passages bibliques.

Anschrift des Autors:

Prof. Dr. É. Lipiński, Ad. Lacomblélaan 50/11, B-1040 Brüssel, Belgien

¹³⁹ WUS, p. 33, n° 367; S. Ribichini – P. Xella, *La terminologia dei tessili nei testi di Ugarit* (Collezione di studi fenici 20), Roma 1985, p. 32.

¹⁴⁰ CIS I, 3889, 3.

¹⁴¹ G. Wilhelm, *ta/erdennu, ta/urtannu, ta/urtānu*, dans UF 2 (1970), p. 277–282; W. Mayer, *Nuzi-Studien I* (AOAT 205/1), Kevelaer – Neukirchen – Vluyn 1978, p. 205; AHw, p. 1332.